

de pain râpée, mettez un peu de beurre dessus et faites prendre couleur au four.

Destruction des fourmis.—*Réponse à un correspondant.*—Tous ceux qui ont employé les moyens préconisés habituellement pour détruire ou chasser les fourmis (emploi du citron, de pièges à eau sucrée, etc.) savent combien ces moyens sont peu efficaces, du moins vis-à-vis des petites fourmis noires que l'on trouve fréquemment dans les habitations.

Voici un moyen qui, par contre, réussit parfaitement : on place, au voisinage de l'endroit où les fourmis se portent le plus, une assiette où l'on met quelques morceaux de viande crue, coupée en tranches, de façon à couvrir la surface la plus grande possible.

Les fourmis sont particulièrement friandes de viande rouge et saignante, tels que les morceaux de foie. Au bout de quelques heures, l'assiette est littéralement couverte de fourmis, et il suffit de jeter le contenu dans le feu ou dans l'eau bouillante. En répétant un certain nombre de fois l'opération, on arrive vite à se débarrasser de ces insectes désagréables.—(*Extrait du Cosmos*).

Précautions à prendre à l'égard d'un enfant.—Ne le faites pas marcher trop vite, il vaut mieux toujours le laisser aller à son pas. Ne faites jamais, pour amuser le petit enfant, de bruits qui peuvent le surprendre ou le faire tressaillir. Ne le ballotez pas, ne le faites pas sauter. Ne le secouez pas vivement dans un berceau ou dans une voiture. Ne lui donnez jamais à sucer un biberon vide, un chiffon ou un objet quelconque. Ne lui mettez pas le doigt dans la bouche sans nécessité. Ne soufflez pas sur les aliments pour les refroidir. L'haleine est souvent impure, et cela serait préjudiciable à l'enfant. N'essayez jamais de nettoyer les narines ou les oreilles de l'enfant avec une épingle autour de laquelle vous avez enroulé un coin de la serviette. N'essayez jamais de laver les cavités plus loin que vous ne voyez et servez-vous toujours d'essuie-mains très doux. Si vous baignez un enfant, ne laissez jamais l'eau lui venir dans les oreilles, en lui enfonçant trop la tête dans la baignoire. Sous aucun prétexte ne chatouillez un enfant. Veillez à ce qu'il soit entouré de propreté et de tranquillité.

Stérilisation du lait.—Pour détruire tous les germes dans le lait, c'est-à-dire pour le stériliser, il suffit simplement de le chauffer jusqu'à ce qu'il

forme de l'écume à la surface et de le garder à une haute température pendant une heure. Il n'est pas nécessaire de le faire bouillir.

Pour nettoyer la terre cuite.—Faites une bouillie assez épaisse d'amidon (empois) dont vous recouvrez entièrement à l'aide d'un pinceau votre statuette en terre cuite. Appliquez-en deux ou trois couches : laissez bien sécher.

Il vous suffira ensuite de gratter légèrement du bout de l'ongle ; l'amidon tombera en écailles, entraînant avec lui toutes les impuretés.

SYNDICAT DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Bureau : 23, rue St-Louis, Québec.

Président : Sa Grandeur Mgr. L. N. Bégin.

Secrétaire-général : Ferdinand Audet, N. P.

Trésorier : P. G. Lafrance, caissier de la Banque Nationale.

Monsieur l'abbé J. Marquis a été nommé administrateur général du syndicat.

Transmettez-nous le plus tôt possible votre commande pour les engrais chimiques, tels que phosphates, superphosphates, chaux, plâtre, cendre, etc., etc.

Envoyez-nous aussi votre commande pour tous les instruments aratoires dont vous avez besoin.

Nous pouvons vous procurer des animaux reproducteurs de toutes espèces : chevaux, bestiaux, moutons, porcs, volailles, de toutes les races, y compris des reproducteurs " Jersey-canadiens." Nous invitons tous ceux qui ont des animaux enregistrés de toutes races, à bien vouloir les indiquer au syndicat.

Le syndicat vend pour ses membres les produits de leur ferme et achète pour eux tout ce dont ils ont besoin.

Toutes les difficultés ou différends entre nos membres sont réglés sans retard, et tous les renseignements dont ils ont besoin leur sont communiqués.

Les cercles agricoles peuvent maintenant s'affilier au syndicat en lui payant annuellement seulement 10 centins par membre. Un cercle se composant de plus de 100 membres ne paiera jamais plus de 10 piastres.